

N° 2024-02

Feu en plein air d'un véhicule léger à motorisation hybride

1 Enjeux

- Comprendre les **spécificités** de ces interventions : conception des véhicules, risques, méthode OPÉ...
- Intervention en **forte croissance**
- Intervenir en **sécurité**
- **Éviter toute reprise de feu**
- Définir la **fin de notre intervention**

2 Fondamentaux

- Port des **EPI complets** à tout moment de l'intervention
- **Port systématique de l'ARI** contre le risque d'exposition aux **fumées toxiques** issues de :
 - l'incendie
 - la dégradation des batteries

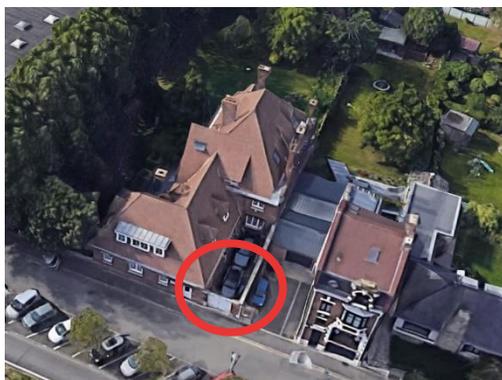
3 Contexte et Prise d'appel

À 06H00 du matin, un appel provenant de la police nationale nécessite l'envoi des sapeurs-pompiers pour un **feu de véhicule à proximité d'une habitation**.

Comme seule indication, les secours sont informés que le feu concerne l'habitacle du véhicule.

Mais la **motorisation du véhicule n'a pas pu être précisée** par le requérant.

Le CIS alerté se situant près du sinistre, les secours arrivent rapidement sur les lieux.

4 Zone d'intervention - Informations générales – Photo du véhicule sinistré

Départ type
Feu de voiture



1 FPT

5 Situation à l'arrivée des secours

- Le propriétaire du véhicule est sur les lieux et accueille le personnel du FPT
- Le véhicule **hybride** (une citadine) est **branchée à une prise murale** extérieure de l'habitation
- Le bloc moteur (situé à l'avant) est en feu. Des fumées opaques ont envahie l'habitacle du véhicule

6 Message

Aucun message n'a été passé durant cette intervention.

**Rappel
OPÉ**

- Un **message de renseignement** au CTA/CODIS est la **base** du suivi des opérations, il permet :
- De **sécuriser les intervenants** : le CTA et le CODIS pouvant alors suivre les actions du terrain
 - D'**anticiper d'éventuels renforts**
 - D'informer les **services partenaires** (ex : ENEDIS pour cette intervention)

7 Idées de manœuvre et Exécution

- **Éviter la propagation** à l'ensemble du véhicule, au véhicule voisin et à la maison
- Extinction au moyen de la LDT afin de privilégier la **rapidité d'action**

Feu en plein air d'un véhicule léger à carburation hybride

8 L'événement : un second incendie sur le même véhicule

Le lendemain (**plus de trente heures après l'intervention initiale !**), ce même véhicule s'est de **nouveau enflammé**. Il était alors stationné dans un garage automobile. Un rallumage du pack batterie est sans doute à l'origine de ce second sinistre, **l'incendie ayant de nouveau débuté sur l'avant de la voiture** (les mécaniciens étaient présents dans le garage). Le garagiste ayant des connaissances techniques sur les risques liés à ces véhicules (hybrides / électriques), il avait pris soin de l'isoler, empêchant une propagation. Cette **procédure d'isolement** est appliquée régulièrement par les garagistes spécialistes.



Photos fournies par le garagiste



La première attaque réalisée par les mécaniciens avec des extincteurs a été inefficace

Illustration d'un pack batteries



Attention, il peut se situer à divers endroits : **avant, arrière, milieu, voire ensemble du plancher du véhicule !**

9 Rappels opérationnels – Feu de véhicules hybrides / électriques

1 – Identifier rapidement la motorisation du véhicule

Le chef d'agrès doit demander au CTA-CODIS ou au propriétaire toutes les informations disponibles quant à la **carburation du véhicule** et si possible, le modèle.

Sa **technique d'intervention** sera adaptée grâce aux informations obtenues.

2- NE PAS DÉBRANCHER UN VÉHICULE !

Débrancher un véhicule présente un risque d'électrisation : **l'installation peut être détériorée par l'incendie !**

Si possible : **actionner le disjoncteur** commandant la prise électrique du véhicule.

Si aucune possibilité d'actionner le disjoncteur : **ne DÉBRANCHEZ PAS le véhicule !**

3 - Empêcher les propagations

Sur un feu de véhicule de ce type, il est souvent difficile de mettre en œuvre une extinction efficace et rapide. **Empêcher les propagations** à l'environnement du véhicule doit être la **priorité des intervenants**.

4 - Privilégier une attaque à 2 lances lors d'un emballement thermique

- Une **zone d'exclusion reflexe de 50m** sera mise en place puis adaptée selon les enjeux (analyse systémique)
- **L'attaque** se fera selon un **axe ¾ avant au moyen de deux lances**. D'abord à distance (10m) pour s'assurer de l'absence de réactions violentes avec l'eau (feux de **batteries polymères** apparentés aux feux de métaux), puis :
 - Une lance 250 L/min sur l'**habitacle** en **jet diffusé d'attaque**
 - Une lance 250 L/min sur le **pack batterie** en **jet diffusé d'attaque**

Si le véhicule dispose d'une **trappe d'accès sur le pack**, le **noyage** peut être réalisé (en **jet de purge**)

5 – Fin de l'intervention

La **caméra thermique** (dans sa fonction prise de T°) est nécessaire pour s'assurer que les batteries ne **remontent pas en T°**.

La **fin de l'intervention** est effective si :

- La **T° du pack batterie décroît jusqu'à atteindre la T° ambiante**
- La **zone d'intervention est sécurisée** (sans risque de propagation)
- Si le **propriétaire** est présent : il est nécessaire de **l'informer du risque** de reprise et lui conseiller d'**isoler le véhicule**



Toutes ces actions doivent être tracées par des messages radio puis sur le CRSS !

10 Références / documentation

- Intranet / POS / Doctrine / Note d'Information Opérationnelle (NIO) : **VL électriques et hybrides**
- Intranet / POS / Doctrine / GDO : **Opérations en présence d'électricité**
- Intranet / POS / RETEX / PEX extérieurs : **Feux de VL 2023-37** (SDIS 62), **2023-07** (SDIS 76) et **2024-03** (SDIS 95)